



Population légale 2011 237 550 habitants en Guyane

Au 1^{er} janvier 2011, la Guyane compte 237 550 habitants, soit une augmentation de près de 31 600 habitants depuis 2006. Ce sont les communes de l'Ouest Guyanais (Papaïchton, Maripasoula, Grand Santi et Saint-Laurent du Maroni qui gagnent le plus d'habitants (plus 18 300 habitants depuis 2006)). Plus d'un quart de la population guyanaise vit dans ces communes contre 21 % en 2006. La commune de Cayenne voit sa population diminuer au profit de ses communes limitrophes.

La population guyanaise continue d'augmenter...

Entre 2006 et 2011, la population de Guyane a augmenté de 31 600 habitants. Cette hausse correspond à une augmentation de 3 % par an. La Guyane conserve le taux de croissance annuel moyen le plus élevé de France. Ce territoire reste pour le moment le moins peuplé des départements français d'Amérique (DFA) puisque la Martinique et la Guadeloupe comptent environ 400 000 habitants. Au-delà de la progression rapide de sa population, la particularité de la Guyane vient de sa très faible densité de population. Alors que la Martinique, département le plus densément peuplé de France compte 350 habitants par km², et la Guadeloupe 248, la densité guyanaise ne dépasse pas les trois habitants par km², c'est le département le moins dense.

...à un rythme moins soutenu que les années précédentes

Le taux de croissance annuel moyen de la population en Guyane est resté le plus élevé de France entre 2006 et 2011. Il a cependant baissé par rapport à la période 1999-2006, passant de 4 % à 3 % en moyenne annuelle. Le ralentissement dans les communes de plus de 10 000 habitants a contribué à ce moindre dynamisme démographique, excepté Rémire-Montjoly.

Dans 6 des 22 communes de Guyane, l'augmentation de la population a été plus importante qu'au cours de la période

de précédente 1999-2006. Cette hausse concerne en premier lieu les communes de l'Ouest guyanais : Papaïchton, Maripasoula et Grand-Santi.

Papaïchton et Maripasoula, des populations multipliées par 4 et 2,1 en cinq ans

Certaines communes guyanaises connaissent des taux d'accroissement annuel moyen extrêmement élevés entre 2006 et 2011. La population municipale de Papaïchton a plus que triplé en cinq ans, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 32 %. De même, la population de Maripasoula a doublé sur la même période (+ 16,1 % de taux d'accroissement annuel moyen). La population de Grand Santi a été multipliée par près de deux (+ 10% en taux annuel).

La population municipale de Cayenne diminue légèrement

Entre 2006 et 2011, la population municipale de Cayenne a diminué de 0,3 % par an en moyenne quand, dans le même temps, les communes limitrophes de la capitale ont vu leurs populations continuer à augmenter. Les communes de Macouria (+ 5,1 % en croissance annuelle moyenne), Matoury (+ 3,5 %), Rémire-Montjoly (+ 2,3 %) ou Montsinéry-Tonnegrande (+ 5,3 %) ont bénéficié des déplacements de population de Cayenne vers ses extérieures.

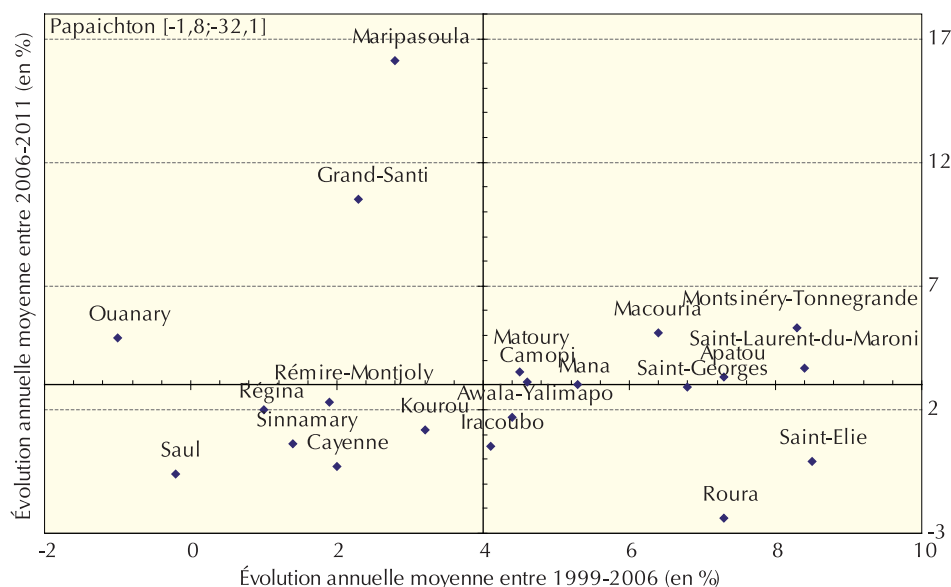


De l'intérêt de mesurer la population des communes

La population d'une commune a un impact important sur des sujets aussi divers que les dotations de l'État, le nombre de conseillers municipaux, les conditions d'implantation des pharmacies, la constitution de communautés d'agglomération, les barèmes de certaines taxes (publicité, jeux, spectacles, débitants de boissons...). À partir des résultats, les élus peuvent adapter les infrastructures nécessaires au quotidien, comme les hôpitaux, les maisons de retraite ou les écoles. Le recensement représente, de ce fait, un véritable outil pour mieux répondre aux besoins de la population. Plus précisément, près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population de chaque circonscription administrative, traduisant l'importance que revêt le recensement de la population pour chacune de ces circonscriptions.

Le site dédié le-recensement-et-moi.fr offre un accès direct et simple aux informations sur le recensement durant toute la durée de la collecte.

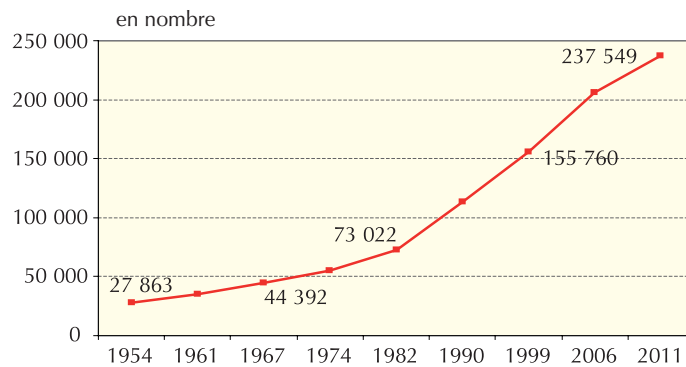
Évolutions annuelles moyennes des populations des communes de Guyane



Note de lecture : l'intersection des deux axes correspond à la moyenne annuelle de l'ensemble du territoire pour chaque période considérée ; cadran sud-est, dans la commune de Saint-Élie, la population a augmenté plus vite que la moyenne régionale sur la période 1999-2006 mais moins vite sur la période 2006-2011; cadran sud-ouest, dans la commune de Cayenne, la population a augmenté moins que la moyenne régionale au cours des deux périodes.
Source : Insee, Recensements de la population.



Triplement de la population depuis 1982



Source : Insee, recensement de la population 2011

Populations municipales des communes de Guyane

Commune	en nombre et en %				
	Population sans doubles comptes en 1999	Population municipale en 2006	Population municipale en 2011	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2006	Taux d'évolution annuel moyen 2006-2011
Régina	765	818	904	1,0	2,0
Cayenne	50 594	58 004	57 229	2,0	-0,3
Iracoubo	1 430	1 899	1 943	4,1	0,5
Kourou	19 107	23 813	25 260	3,2	1,2
Macouria	5 050	7 799	9 995	6,4	5,1
Mana	5 445	7 837	9 081	5,3	3,0
Matoury	18 032	24 583	29 235	4,5	3,5
Saint-Georges	2 153	3 419	3 946	6,8	2,9
Rémire-Montjoly	15 555	17 736	19 894	1,9	2,3
Roura	1 791	2 942	2 609	7,3	-2,4
Saint-Laurent-du-Maroni	19 211	33 707	40 462	8,4	3,7
Sinnamary	2 783	3 069	3 165	1,4	0,6
Montsinéry-Tonnegrande	1 037	1 812	2 346	8,3	5,3
Ouanary	92	86	109	-1,0	4,9
Saul	160	158	153	-0,2	-0,6
Maripasoula	3 710	4 507	9 487	2,8	16,1
Camopi	1 032	1 414	1 645	4,6	3,1
Grand-Santi	2 862	3 351	5 526	2,3	10,5
Saint-Elie	239	423	420	8,5	-0,1
Apatou	3 628	5 923	6 975	7,3	3,3
Awala-Yalimapo	887	1 198	1 305	4,4	1,7
Papaïchton	1 650	1 456	5 860	-1,8	32,1
Ensemble	157 213	205 954	237 549	3,9	2,9

Source : Insee, recensement de la population 2011

Armelle CATHERINE
Pierre-Éric TREYENS



Recensement général de la population

Les données utilisées ici sont obtenues à partir de différents recensements de la population. Il s'agit de la source de référence pour les chiffres de population. Son objectif premier est de produire pour chaque circonscription administrative, de la commune à l'ensemble du pays, des populations destinées à être authentifiées par décret et appelées populations légales.

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Il est organisé par collectes tournantes réparties sur cinq ans. Les chiffres produits sont relatifs au 1^{er} janvier de l'année milieu de la période de cinq ans considérées. Par exemple, fin 2011 ont été produites les populations s'appuyant sur les informations collectées de 2002 à 2011 ; elles ont pour date de référence statistique le 1^{er} janvier 2008. Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier recensement concernant toute la population en même temps.

Définitions

Le terme générique de « populations légales » comprend pour chaque commune sa **population municipale**, sa **population comptée à part** et sa **population totale**, qui est la somme des deux précédentes et qui comptabilise l'ensemble des personnes présent sur le territoire quelque soit leur statut.

La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques. C'est la population statistique comparable à la population sans doubles comptes des précédents recensements. Elle comprend :

- Les personnes ayant leur résidence habituelle, dans un logement, une communauté ou une habitation mobile, sur le territoire de la commune ;
- Les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune ;
- Les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont gardé une attache sur le territoire de la commune.

Avec le recensement de la population effectué en 2011, il est pour la première fois possible de comparer deux recensements de la population selon la nouvelle méthode de recensement car les millésimes seront espacés d'au moins 5 ans. Ces cinq années correspondent à la période de rotation utilisée dans la méthodologie associée à ce nouveau recensement. Pour des informations complémentaires, nous vous invitons à consulter le site <http://www.insee.fr/fr/> ou directement la note récapitulative <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-rp.htm>.

Bibliographie

- « 404 635 habitants en Guadeloupe au 1^{er} janvier 2011 », Premiers Résultats n° 99, Insee, janvier 2014.
- « 392 300 habitants en Martinique au 1^{er} janvier 2011 », Premiers Résultats n° 101, Insee, janvier 2014.
- « Communes littorales des départements ultramarins », N° 75, Service de l'observation et des statistiques, Insee, novembre 2012.

